

Ouverture d'un atelier national sur «La Mauritanie à l'horizon 2015»

# Mettre en place les politiques nécessaires pour l'aboutissement des OMD à l'orée 2015

Les travaux de l'atelier intitulé « La Mauritanie à l'horizon 2015 » ont débuté lundi à Nouakchott.

Cette rencontre a vu le jour en perspective du programme d'appui à la concertation afin d'atteindre les objectifs du

millénaire pour le développement.

Cette manifestation de deux jours, organisée par le ministère des Affaires Economiques et du Développement avec la collaboration du PNUD, vise à mettre en place les politiques à même de conduire vers l'aboutissement aux objectifs du millénaire pour le développement à l'orée 2015, des objectifs mentionnés dans le cadre de la déclaration du millénaire approuvée par notre pays à l'instar de la communauté internationale en 2000.

Ouvrant la rencontre, le ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Sidi Ould Didi a d'abord souligné que notre pays à l'instar de 190 autres du monde, a adopté le 8 septembre 2000, la déclaration du millénaire et a adhéré aux objectifs ambitieux qui l'a sous-tendent et qui constituent un engagement solennel pris au plus haut niveau en faveur de la réduction de la pauvreté.

Le ministre a en outre indiqué que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 s'articulent autour de 8 axes : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'enseignement primaire pour tous, soutenir l'égalité des sexes et l'autonomisa-



tion des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable, établir un partenariat mondial pour le développement.

Selon M. Sidi Ould Didi, cette préoccupation est largement partagée par notre pays qui, sous la direction du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya a été le premier en Afrique à concevoir une stratégie cohérente en ce domaine, tout comme il a été l'un des premiers pays à adopter de manière participative et concertée, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté couvrant la période 2001-2015.

Le gouvernement sous la conduite de Monsieur le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck a, dans le cadre du quatrième axe stratégique de la lutte contre la pauvreté sur la base de la déclaration d'orientation sur la bonne gouvernance adoptée en décembre 1999, élaboré un programme national de bonne gouvernance dont les volets essentiels portent sur la consolidation de l'Etat de droit, le renforcement des capacités de l'administration, la décentralisation, la gestion efficace et trans-

parente des biens publics et le renforcement des capacités de la société civile.

S'adressant aux séminaristes, le ministre a dit que le présent atelier a été précédé par trois ateliers thématiques dont ils auront à examiner les conclusions et recommandations. Il est attendu, a-t-il conclu « que vos suggestions portent sur la consolidation des stratégies de développement et des scénarios optimaux pour l'atteinte des OMD.

Lui succédant, le représentant résident du PNUD à Nouakchott a dit que cet atelier marque le point d'orgue du premier volet du projet de renforcement du dialogue avec la société civile pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, financé par le PNUD.

Cet atelier fait suite à trois autres thématiques régionaux organisés à Rosso, Kiffa et Atar, a-t-il fait remarquer avant de préciser que l'expérience de ces trois ateliers permettra aux participants de dégager les enjeux communs, à toutes les mauritaniennes et mauritaniens et de s'accorder au terme d'une réflexion stratégique sur une vision partagée de la Mauritanie à l'horizon 2015.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, du commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, de l'ambassadeur de France en Mauritanie en plus de représentants des secteurs de développement et institutions de la société civile, d'élus et de responsables des partis politiques.

Le président du Groupe